

LICENCE PROFESSIONNELLE

Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Nature en ville

ANIMÉE À 60% PAR DES PROFESSIONNELS !

OUVERTURE SEPTEMBRE 2020*

*sous réserve de modification

CONDITION D'ADMISSION

BAC+2 validé

- **B TSA**: dans le champs de la nature et du paysage
- **L2**: en priorité dans le champs de la géographie et de l'aménagement
- **Professionnels** des bureaux d'études, personnels techniques des collectivités territoriales

Préinscription sur le site

<http://ecandidat.univ-lyon2.fr/>

Sélection sur dossier et sur entretien

MÉTIERS PRÉPARÉS




- Assistant.e études et conseils en aménagement écologique
- Technicien.ne "nature en ville" en collectivité territoriale
- Assistant.e chargé.e d'étude ou de projet biodiversité
- Eco-conseiller.e dans des organismes parapublics
- Médiateur.trice à l'environnement

FORMATION INITIALE

FORMATION EN APPRENTISSAGE

FORMATION CONTINUE

Lieux de la formation

-  Université Lumière Lyon 2, Lyon, Bron (69)
-  CFPPA AGROTEC Vienne (38)
-  CFPH Lyon-Ecully (69)



Durée de la formation - 12 mois

400h de cours, 150h de projet tuteuré et des mois en entreprise (alternance ou stage)

COMPÉTENCES VISÉES

- Produire un diagnostic du potentiel de la nature en ville (climat, sol, topographie, biosphère) en fonction du contexte territorial et réglementaire, à différentes échelles
- Mettre en œuvre des solutions d'aménagement écologiques et durables (en particulier gestion différenciée et intégrée, trames écologiques en ville, projets d'agriculture urbaine ou de phytore-médiation des sols)
- Conseiller / animer pour prendre en compte la santé et le bien-être dans l'aménagement et la planification
- Prendre en compte et faciliter la participation des usagers
- Conseiller et faire de la médiation dans les démarches de protection, de valorisation, de gestion de la nature en ville auprès des acteurs du territoire



CONTENU DE LA FORMATION*

UE 0 : Remise à niveau - 35 h

Enseignements suivant le parcours de formation

UE 1 : Analyse du contexte territorial - 80 h

crédits ECTS : 6

Gouvernance, acteurs et institutions

Aspects règlementaires et juridiques de la nature en ville.

Usages, pratiques et représentations

Méthodes et outils d'analyse

UE 2 : Diagnostic du potentiel environnemental - 80 h

crédits ECTS : 6

Composantes abiotiques des milieux

Composantes biotiques des milieux

Analyse paysagère

Méthodes et outils de terrain

UE 3 : Gestion de la nature en ville - 70 h

crédits ECTS : 6

Types et échelles de gestion

Méthodes et outils de gestion

Outils d'évaluation

UE 4 : Aménagement avec la nature en ville - 135 h

crédits ECTS : 12

Préservation, développement, restauration, compensation

Composition d'espaces, solutions opérationnelles

Solutions basées sur la nature

*Sous réserve de modifications et d'ajustements

UE 5 : Mission en milieu professionnel 1 : Projet tuteuré - 150 h

crédits ECTS : 10

Méthodologie et accompagnement et

travail en autonomie

UE 6 : Mission en milieu professionnel 2 : Stage ou apprentissage - 35 semaines

crédits ECTS : 20

35 semaines d'apprentissage

16 semaines de stage minimum

RYTHME DE LA FORMATION

Cours - projet tuteuré : septembre à mai
17 semaines (32h/semaine en moyenne)

Alternance : durée du contrat 1 an (sept à sept)
sur laquelle les apprentis alternent cours et
périodes en entreprise (30 semaines min.)

En formation initiale : périodes de stage
(16 semaines min.), réparties de septembre à
août, en complément des semaines de cours

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Collectivités territoriales
- Entreprises du paysage
- Entreprises de travaux publics
- Bureaux d'études
- Associations

CONTACTS

Université Lumière Lyon 2

Marie AUGENDRE

marie.augendre@univ-lyon2.fr

CFPPA Agrotec Vienne

Raphaël BARLOT

raphael.barlot@educagri.fr

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Ecully

Romain ROBIN

cfppa.ecully@educagri.fr

